

LES RECOMMANDATIONS

- | | |
|--|---|
| <p>1 Utilisez des mots de passe différents pour le pro, le perso et l'institutionnel</p> <p>2 Ne mélangez pas votre messagerie DGS/d'élus avec vos autres messageries</p> <p>3 Utilisez internet au travail de manière responsable</p> <p>4 N'utilisez pas de cloud perso pour stocker des documents de la collectivité</p> <p>5 Faites les mises à jour de sécurité de vos équipements numériques</p> | <p>6 Utilisez une solution de sécurité contre virus et autres attaques.</p> <p>7 N'installez des applications que depuis les sites officiels</p> <p>8 Méfiez vous des supports USB</p> <p>9 Évitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus</p> <p>10 Soyez vigilant sur les réseaux sociaux</p> |
|--|---|

Réponses au jeu ci contre =>

1/FAUX – Il vaut mieux utiliser un mot de passe différent et complexe pour chaque accès ou service. En cas de perte ou de vol d'un de vos mots de passe, vous limitez les risques d'accès frauduleux au seul compte lié à ce mot de passe.

2/B – Le fait qu'il y ait dans un message le logo officiel d'un organisme ne signifie pas nécessairement que le message ait été envoyé par l'organisme concerné

3/A – 2 B – 1 C – 3

1/ Vrai ou faux

J'ai un mot de passe très sécurisé. Je peux donc l'utiliser sur tous mes comptes et services.

Vrai / Faux

2/ Cherchez l'intrus

Comment se prémunir de **l'hameçonnage** ?

- A. Si j'ai un doute concernant un message électronique ou un appel, je **contacte** directement l'organisme concerné pour en confirmer l'authenticité
- B. Je vérifie qu'il y ait bien un **logo** officiel dans le message reçu
- C. Avant de fournir toute information sur un site, je vérifie son **adresse** afin de m'assurer que je suis sur un site légitime
- D. Je ne communique jamais **d'informations sensibles** par téléphone ou messagerie électronique

3/ Reliez les situations à leurs solutions

- | | |
|--|--|
| <p>A. Je travaille régulièrement à l'extérieur</p> <p>B. J'ai perdu ou je me suis fait voler mon téléphone</p> <p>C. Je télécharge un jeu sur mon téléphone</p> | <p>1. Je bloque ma ligne en appelant mon opérateur et mon téléphone en communiquant mon code IMEI et je dépose plainte</p> <p>2. J'évite de me connecter à un réseau Wi-Fi public</p> <p>3. Je n'autorise pas l'accès à mes photos, mes contacts et mes messages</p> |
|--|--|

